

# L'assurance vie

Enveloppe financière qui vous permet d'épargner tout en anticipant votre transmission à vos héritiers.

## SOUPLESSE DU CONTRAT

- **Flexibilité du contrat :**

Vous pouvez ouvrir une assurance vie dès 100€ pour certains contrats.

Vous avez la possibilité d'effectuer des versements et retraits à tout moment.

- **Diversification :**

Avec un seul contrat vous pouvez investir dans diverses classes d'actifs: fonds euros, monétaire, immobilier, financier.



## LES IMPACTS FISCAUX

- **Pour vous :**

Vous bénéficiez d'un abattement sur la fiscalité de vos gains.

- **Pour les bénéficiaires :**

Ils vont profiter d'un abattement de 152 500€ chacun ou de 30 500€ en commun selon votre âge lors de vos versements.



## LES ALTERNATIVES

- **Pour transmettre votre patrimoine :**

GFI, Donation partage, SCI / SARL de famille, Pacte Dutreil

- **Pour faire fructifier un capital :**

Crowdfunding, SCPI, PER, PEA, Compte titres



Chaque situation patrimoniale, familiale et fiscale est différente. Cette solution mérite d'être étudiée, comparée et adaptée à vos objectifs. L'équipe Xperts patrimoine reste à votre disposition afin de réaliser votre bilan patrimonial.